



# Amélioration de la propreté à Montréal

---

Rapport présenté à  
l'équipe de direction  
de la Ville de Montréal

Le 29 mars 2005



# MANDAT

sources: Rapport – Amélioration de la propreté à Montréal – 29 mars 2005  
préparé par le SITE et groupe de travail sur la propreté et les nids-de-poule.

---

## Mandat:

- **Former un groupe de travail sur la propreté et les nids-de-poule permettant d'apporter une amélioration à ces deux activités;**
- **Formuler des recommandations à court terme, à moyen terme et à long terme.**



# NIVEAU DE SERVICE ACTUEL

---

## ■ Propreté (2 phases distinctes)

1e phase <b>période intensive de propreté</b> (du 15 mars au 15 novembre)	2e phase <b>période de la neige</b> (du 15 novembre au 15 mars)
<ul style="list-style-type: none"><li>- ménage du printemps;</li><li>-déménagement du 1e juillet;</li><li>-période touristique;</li><li>- événements culturels, sportifs, ... (concentré dans le centre-ville);</li><li>- ramassage des feuilles mortes.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- opération déneigement;</li><li>- activités de propreté limitées.</li></ul>



# PROBLÉMATIQUE

---

- **3 axes**

- 1- Reliés au **comportement du citoyen** (dépôts illicites, saleté de la voie publique, affichage sauvage, graffiti, dépôts illicites, propreté des terrains privés, façades,..);
- 2- **Organisation du travail** (ramassage des gros morceaux, collecte sélective, le manque de concertation, la disponibilité des appareils, les événements publics, lieux très fréquentés: stations de métro, abribus);
- 3- **Réglementation et inspection** (non uniforme, pas suffisamment sévère, manque de rigueur dans l'application et délais des dossiers trop long).



# RECOMMANDATIONS

---

## Horizon court terme:

- Donner un enlignement corporatif (locomotive);
- Réaliser le ménage du printemps;
- Réduire l'affichage sauvage et les graffitis;
- Accentuer la sensibilisation et l'éducation des citoyens;
- Améliorer la propreté aux abords des stations de métros et des abribus.



## RECOMMANDATIONS (suite)

---

### Horizon moyen terme:

- Réglementation
- Inspection
- Améliorer la collecte sélective
- Bonifier les opérations dans les secteurs critiques
- Améliorer la planification des besoins en équipement



## RECOMMANDATIONS (suite)

---

### Horizon long terme :

- Adopter une " **POLITIQUE MONTRÉLAISE DE PROPRIÉTÉ** " (en lien avec le développement durable);
- Développer un **nouveau modèle organisationnel** de la propreté;
- **Développer le réseau des partenaires** (éco-quartiers, industries, associations des résidents- de marchands - communautaires,...).